

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 7 février 2023**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Françoise KOELL.

Conseillers en fonction : 18

Membres présents : Mmes et Mrs Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers présents : 12

Conseillers absents : 6

Membres absents excusés : Mmes et Mrs Valérie BENTZ, Marie Hélène GOEPP, Nicolas GUTH, Carole PEYNET, Thierry STOEFFLER, Caroline WAGENTRUTZ.**Membre absent ayant donné procuration** : M. Thierry STOEFFLER à M. Régis MEYER.**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.****Délibération n° COMM20230204****Objet : Approbation de l'avenant n° 5 Mission de MO pour la Maison de la Santé et la Maison des Associations**

Vu la réunion de la commission d'appel d'offres réunie le 7 février 2023,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide**• d'approuver l'avenant 5 au contrat de maîtrise d'œuvre attribué au groupement conjoint**

- RAL 1023 ARCHITECTURE, 26 Rue Joffre 67300 SCHILTIGHEIM
- SERUE INGENIERIE – 4, rue de Vienne – 67300 SCHILTIGHEIM
- EURO SOUND PROJECT – 19, rue Jacobi Netter – 67200 STRASBOURG
- EPC – 4, rue du Couvent – 67120 ALTOR,

dont le mandataire, solidaire des autres membres du groupement, est le cabinet RAL 1023 ARCHITECTURE, pour un montant HT de 4.400 €, soit une augmentation de 1,59 % du montant initial du marché. Cet avenant a pour objet la prise en compte des études pour la production d'un permis de construire modificatif.

- d'autoriser** le représentant légal de la S.E.R.S, Mandataire de la Commune de Krautergersheim, à signer cet avenant.

(suivent les signatures)



Pour extrait conforme,

Krautergersheim, le 13 février 2023

Le Maire, René HOELT